



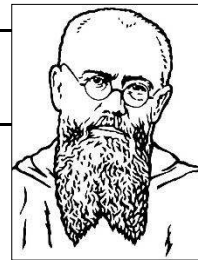
Le Chevalier de l'Immaculée

Lettre n° 24 ♦ 3^e trimestre 2023

Il faut que Marie soit plus connue que jamais...

Saint Grignon de Montfort, qui fut l'un des maîtres spirituels du Père Kolbe, a formulé le **principe et fondement** de son *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* ainsi : « C'est par la très sainte Vierge Marie que Jésus-Christ est venu au monde, et c'est aussi par Elle qu'Il doit régner dans le monde » (VD 1). Voici le plan marial de Dieu résumé par Montfort : « **Dieu veut révéler et découvrir Marie, le chef-d'œuvre de ses mains, dans ces derniers temps** ». **Premièrement**, « parce qu'Elle s'est cachée dans ce monde et s'est mise plus bas que la poussière par sa profonde humilité, ayant obtenu de Dieu, de ses Apôtres et Évangélistes qu'Elle ne fût point manifestée ». **Deuxièmement**, « parce qu'étant le chef-d'œuvre des mains de Dieu, aussi bien ici-bas par la grâce que dans le Ciel par la gloire, Il veut en être glorifié et loué sur la terre par les vivants ». **Troisièmement**, « comme Elle est l'aurore qui précède et découvre le Soleil de justice, qui est Jésus-Christ, Elle doit être connue et aperçue, afin que Jésus-Christ le soit ». **Quatrièmement**, parce que « étant la voie par laquelle Jésus-Christ est venu à nous la première fois, Elle le sera encore lorsqu'Il viendra la seconde, quoique non pas de la même manière ». **Cinquièmement**, parce que « étant le moyen sûr et la voie droite et immaculée pour aller à Jésus-Christ et Le trouver parfaitement, c'est par Elle que les saintes âmes qui doivent éclater en sainteté doivent Le trouver ». Mais « on ne peut trouver Marie qu'on ne La cherche ; on ne peut La chercher qu'on ne La connaisse : car on ne cherche ni ne désire un objet inconnu. Il faut donc que Marie soit plus connue que jamais, à la plus grande connaissance et gloire de la très sainte Trinité ». **Sixièmement**, parce que « Marie doit éclater, plus que jamais, en miséricorde, en force et en grâce dans ces derniers temps : en miséricorde, pour ramener et recevoir amoureusement les pauvres pécheurs et dévoyés qui se convertiront et reviendront à l'Église catholique ; en force contre les ennemis de Dieu, les idolâtres, schismatiques, mahométans, juifs et impies endurcis [ajoutons : et les francs-maçons !], qui se révolteront terriblement pour séduire et faire tomber, par promesses et menaces, tous ceux qui leur seront contraires ; et enfin Elle doit éclater en grâce, pour animer et soutenir les vaillants soldats et fidèles serviteurs de Jésus-Christ qui combattront pour ses intérêts ». **Septièmement**, « enfin Marie doit être terrible au diable et à ses suppôts comme une armée rangée en bataille, principalement dans ces derniers temps, parce que le diable, sachant bien qu'il a peu de temps, et beaucoup moins que jamais, pour perdre les âmes, il redouble tous les jours ses efforts et ses combats ; il suscitera bientôt de cruelles persécutions, et mettra de terribles embûches aux serviteurs fidèles et aux vrais enfants de Marie, qu'il a plus de peine à surmonter que les autres » (VD 50). Voilà où se situe la « vocation » du chevalier ! ✍

Abbé Guy Castelain+



La paix et le bonheur. . .

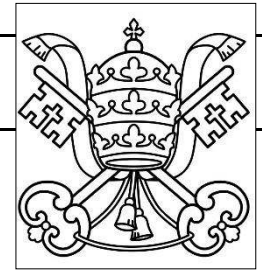
Le Père Kolbe ouvrit son cœur aux frères de Niepokalanow en janvier 1937 et il leur dit : « *Mes chers enfants, si vous saviez comme je suis heureux ! Mon cœur déborde de bonheur et de paix, autant de joie et de paix qu'on peut en goûter ici-bas ! Malgré les contrariétés de la vie, une paix ineffable demeure toujours au fond de mon cœur. Mes chers enfants, aimez l'Immaculée ! Aimez-La, et Elle vous rendra heureux ! Ayez confiance en Elle, une confiance sans limites* » (Ricciardi, pp. 247-249). Par ces mots, le fondateur de la M.I., tout en révélant à ses frères le bonheur de son âme, leur en indiquait aussi la source : sa dévotion à Notre-Dame.

Qu'il est vrai, en effet, qu'un amour filial envers la très sainte Vierge Marie dilate le cœur ! Saint Louis-Marie Grignion de Montfort le disait déjà dans son petit livre intitulé *le Secret de Marie* : « *Cette dévotion rend une âme vraiment libre de la liberté des enfants de Dieu. Comme, pour l'amour de Marie, on se réduit volontairement en esclavage [c'est-à-dire que l'on veut dépendre en tout de son bon plaisir], cette chère Maîtresse, par reconnaissance, élargit et dilate le cœur, et fait marcher à pas de géant dans la voie des commandements de Dieu. Elle ôte l'ennui, la tristesse et le scrupule* » (n° 41). Oui, toute âme qui se livre sincèrement à l'Immaculée, bien qu'elle connaisse des épreuves, même nombreuses, goûte une sérénité et une paix de plus en plus profondes et constantes. Aussi le Père Maximilien-Marie nous encourage : « *Si vous voulez vivre et mourir heureux, efforcez-vous d'approfondir cet amour d'enfant envers notre très bonne Mère du Ciel* » (Lettre, 14 octobre 1937).

Plus nous aimerons Notre-Dame, plus nous voudrions conformer notre volonté à la sienne avec fidélité et générosité. Or, la volonté de l'Immaculée – nous répète à satiété le Père Kolbe – ne fait qu'une avec la volonté de Dieu. Ainsi, à travers Elle, c'est à Dieu que nous nous unissons intimement, et la paix sera le fruit délicieux de cette union. « *L'âme qui prend comme but la conformité de sa volonté à la volonté de Dieu se sent immensément heureuse. Elle est dans la paix et la sérénité. Elle possède une base inébranlable : Dieu. Rien ne peut la troubler. Elle s'enfonce de plus en plus dans cette paix et ce bonheur* » (Conférence, 2 avril 1938). La très sainte Vierge nous conduit à ce bienheureux état, car « *son rôle est d'échauffer notre volonté à la flamme de son Cœur Immaculé, pour l'amener suavement et fortement à vouloir toujours ce que Dieu veut* » (R.P. Jean de Jésus-Hostie, *Notre-Dame de la Montée du Carmel*, p. 81).

Ayons donc à cœur de grandir de jour en jour dans la vraie dévotion mariale, puissant moyen de sanctification. Mais aussi parce qu'elle est source de bonheur pour nos âmes. Soyons-en bien persuadés : « *Plus nous nous approcherons de l'Immaculée, plus nous goûterons un bonheur parfait, déjà sur cette terre* » (Conférence, 6 novembre 1938). Le Père Maximilien-Marie insiste : « *Il faut comprendre quel grand bonheur est la paix de l'âme que nous procure notre consécration totale à l'Immaculée. Cette paix profonde est un bonheur intraduisible ; et si sur terre déjà elle est comme un avant-goût du Ciel, que sera-ce là-haut ? On ne saurait le dire !* » (Conférence, 8 mars 1940).✍

Fr. Paul-Marie, o.f.m. cap



Une opposition séculaire...

Angela Pellicciari a publié, en 2017, un livre intitulé : *Les papes et la franc-maçonnerie, une opposition séculaire* (Éditions Artège). Nous citons le début de la *Préface* (op. cit. pp. 9 et 10), fort intéressante :

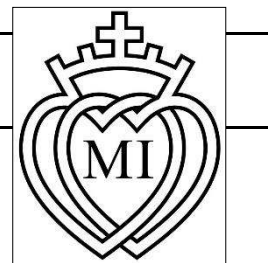
En janvier 2012, alors candidat à la présidence de la République française, François Hollande en visite au Grand Orient de France, affirme : « Si l'on croit, comme c'est mon cas, dans la République, à un moment il faut passer par la franc-maçonnerie ». Le 27 février 2017, Président de la République, François Hollande revient rue Cadet, siège du Grand Orient, pour exprimer la reconnaissance que la République doit aux francs-maçons : « Ma présence constitue une reconnaissance de ce que vous avez apporté à la République ». (...) « La République sait ce qu'elle vous doit et vous serez toujours là pour la défendre » ; « En voulant attaquer la franc-maçonnerie, c'est la République qui était visée ». (...) Il n'y a pas l'une (la F.M.) sans l'autre (République).

Pierre Mollier, conservateur du musée et membre du Grand Orient, en remontant dans le passé, raconte que la franc-maçonnerie constituait l'âme de la III^e République : « Entre 1880 et 1914, la plupart des grandes lois qui établissent les bases de notre société démocratique moderne (liberté de la presse, liberté d'association, débuts de la protection sociale, école laïque et gratuite, etc.) sont conçues puis promues par les loges » (Interview, *Le Monde*, 28 février 2017 ; *Chevalier* n° 17).

Parmi les conquêtes législatives de la III^e République, il y en a une qui les résume toutes et que pourtant, curieusement, Mollier ne mentionne pas : **la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des églises et de l'État, une loi qui constitue encore aujourd'hui l'architrave idéologique auquel tous les représentants de la France républicaine rendent un hommage quasi sacré.**

On aboutit à cette loi par étapes, après avoir vu « laïciser les écoles et les hôpitaux, arracher les clercs à leurs études et à la discipline ecclésiastique pour les astreindre au service militaire, disperser et dépouiller les congrégations religieuses et réduire la plupart du temps leurs membres au dernier dépouillement » ; « banni des tribunaux, des écoles, de l'armée, de la marine, de tous les établissements publics enfin, tout acte ou tout emblème qui pouvait, d'une façon quelconque, rappeler la religion ». C'est ce qu'écrivit [saint] Pie X dans la **protestation remplie de tristesse, contenue dans l'encyclique *Vehementer Nos* adressée le 11 février 1906 aux évêques, au clergé et à toute la population française** (on remarquera la date : fête de Notre-Dame de Lourdes, l'Immaculée Conception, Celle qui écrase la tête du Démon !).

La loi de séparation des églises et de l'État est le fruit de la « haine » contre l'Église propre aux « sectes impies qui courbent vos têtes sous leur joug » dans l'intention de « dé catholiciser la France ». **Le pape Sarto ne nomme pas les francs-maçons, mais il ne fait aucun doute qu'il se réfère à leur association** ». La M.I. est au cœur de ce combat. ✍



Une grande première. . .

Une visite des coins M.I. a pu être effectuée en France : trois chevaliers (dont 2 bienfaiteurs des Philippines) ont fait le tour des sanctuaires mariaux de France du 3 au 13 juillet, en y joignant la visite des coins M.I. présents sur leur route. Voici leur itinéraire : 1. Le Coin M.I. du monastère de **Morgon** ; 2. La M.I.2 d'**Ambérieux** ; 3. Le sanctuaire d'Ars ; 4. Notre-Dame de Fourvière à Lyon ; 5. Notre-Dame de l'Osier ; 6. Notre-Dame de La Salette ; 7. Notre-Dame du Laus ; 8. Le Coin M.I. de la Maison Notre-Dame à **Montgardin** ; 9. Saint Joseph de Cotignac ; 10. La Sainte Baume (ste Marie-Madeleine) et la basilique Saint-Maximin ; 11. Notre-Dame de la Garde à Marseille ; 12. Le Coin M.I. d'**Avignon** ; 13. Le Coin M.I. d'**Arles** ; 14. Le Coin M.I. de **Fabrègues** ; 15. Le Coin M.I. de **Narbonne** et la belle chapelle de Notre-Dame des Grâces ; 16. Le Coin M.I. de **Saint-Joseph-des-Carmes** en cours de fondation ; 17. Fanjeaux (st Dominique) ; 18. Notre-Dame de Lourdes ; 19. Le Coin M.I. du monastère d'**Aurenque** ; 20. Le Coin M.I. de **Bergerac** ; 21. Le sanctuaire du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial ; 22. Le couvent où ste Bernadette repose à Nevers ; 23. Le sanctuaire de Notre-Dame de la Médaille miraculeuse à Paris, rue du Bac. Soit **10 Coins M.I. visités et ou renforcés** (dont 1 nouveau) ; 3 groupes de M.I.2 en cours de fondation. Durant le voyage, lors de la visite des sanctuaires mariaux, environ 100 Médailles miraculeuses et cartes ont été données. Tout le matériel emmené pour les Coins M.I. a été distribué. Nous avons aussi récupéré le matériel donné en trop grande quantité depuis la Pologne lors de nos envois « à l'aveugle ». Sur le site Internet, <https://m-i.info>, vous trouverez les reportages photos. N'hésitez pas à nous contacter.

IMPORTANT

Désormais, **il n'y a plus qu'une seule adresse** pour la M.I. France : le **modérateur** (abbé Guy Castelain), le **Secrétariat** et le **Centre de Distribution** (M.I.3, Mlle Lucie-Marie Dubuis) : **Le Moulin du Pin** (ne plus rien envoyer à Bergerac, s.v.p.).

De nombreux **nouveaux articles** ont été depuis élaborés pour votre apostolat : des Médailles miraculeuses avec des chaînes, des images pieuses personnalisables (pour les cérémonies religieuses) imprimées et ornées par nos soins, des chapelets faits main par la M.I.3, des cartes de vœux, du nouveau matériel pour les cérémonies d'engagements et les renouvellements de consécration à l'Immaculée – merci de ne plus imprimer en noir et blanc car nous l'envoyons sur demande – et enfin des petites pochettes pour l'apostolat. Le tout est toujours distribué sur la base d'une offrande libre (rien n'est « vendu » : tout fonctionne sur la base d'un don libre).

En ligne, vous trouverez aussi d'autres outils très utiles pour le développement de votre Coin M.I. comme le **calendrier des dépliants publiés selon les fêtes liturgiques**. Ce calendrier permet d'annoncer à l'avance les fêtes du mois qui bénéficient d'un dépliant dans le Coin M.I. afin de faire un apostolat marial d'actualité. Pour vous le procurer pour votre Coin M.I., composez le 07.52.03.51.24. De nouveaux dépliants sont en cours d'élaboration ou de réédition et seront disponibles très prochainement...

Lucie-Marie Dubuis ✍